



Le Mot du Maire

Cette année 2020 aura marqué un tournant dans nos vies personnelles et professionnelles. Personne n'aurait pu penser et prévoir ce qui nous est arrivé ! Cette pandémie, quoi que nous puissions dire ou reprocher, nous aura tous affectés de près ou de loin. Nos vies professionnelles ont été bouleversées et bienheureux celles et ceux qui ont pu continuer à avoir une activité. Et permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui sont désormais sans travail, sans salaire, sans indemnités. Nos vies personnelles ont, elles aussi, été bouleversées : le confinement, la distanciation sociale, l'éloignement des proches, les interdictions de rassemblement sont autant de facteurs susceptibles de perturber le moral de chacun d'entre nous. Dans notre village, certaines

familles ont eu des proches victimes de cette épidémie et qui nous ont quittés. Je veux, ici, les assurer de mon soutien et m'associer à la peine qui est la leur. D'autres sont encore en milieu hospitalier ; je leur souhaite mes meilleurs vœux de prompt rétablissement. Et si Noël ou le réveillon du 31 décembre ne ressemblent pas à ce que nous espérons, je reste persuadé que vous avez su profiter de l'instant pour partager ces bons moments avec vos proches.

2020 c'est aussi le début de notre nouveau mandat... Et nous avons, malgré les vicissitudes liées à la pandémie, démarré nos travaux par la mise aux normes pour personnes à mobilité réduite des toilettes de la salle des fêtes. puis suivront le reste des travaux : réfection caniveau du

lavoir, talus chemin de Respouey emporté lors des dernières crues, les peintures de la salle communale et enfin le goudronnage en enrobé à chaud des chemins du Tuc et de Cabagnou à PONTS. Pour les travaux à budgétiser, nous envisageons la remise en état des chemins ruraux de la commune et la mise en service des aires d'ordures ménagères.

Malgré tout, nous gardons l'espoir et je souhaite que 2021 s'ouvre sous de meilleurs auspices. Aussi permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2021.... Qu'elle nous soit plus propice que celle qui vient de s'écouler et qu'elle nous permette, enfin, de nous retrouver autour de moments de convivialité et de partage. Et prenez soin de vous.... C'est mon vœu le plus cher

Les Echos de la commune



Le Comité des fêtes, l'Amicale des chasseurs d'Escoubès-pouts et les membres du conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année en souhaitant qu'elle nous soit plus propice que celle qui vient de s'écouler. Gageons que cette année, nous puissions, comme par le passé, nous retrouver toutes et tous autour



d'une bonne table et partager un moment de convivialité. Et c'est à l'unisson que nous vous disons :

Bonne et heureuse année !

Voilà quelques semaines, Sandrine est venue se présenter en mairie pour nous proposer ses services d'épicerie ambulante. C'est avec un grand plaisir que nous avons accepté son initiative de vente de proximité. N'hésitez pas à l'appeler selon vos besoins !



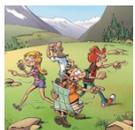
Sandrine vous accueillera avec son épicerie ambulante, ses produits locaux et produits de première nécessité à partir du jeudi 17 décembre 2020 dans votre village.

L'épicerie stationnera et klaxonnera dès son arrivée dans votre commune, passera dans les hameaux isolés, à votre domicile en cas de besoin (sur demande) tous les jeudis.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement ou commande au 06.99.57.94.78. ou par mail sandrine.vanheulenbrouck@orange.fr



Certains parmi vous ont probablement aperçu les véhicules de « Orange » sillonner notre village en effectuant le recensement des connexions au réseau France télécom. Il s'agit là des premiers travaux d'investigation et d'organisation de l'arrivée de la fibre optique dans nos foyers. Très probablement en ce début d'année 2021, la première armoire de connexion (noeud de raccordement optique) sera raccordée au câble de fibre optique principal qui traverse notre agglomération. Puis, de cette armoire seront effectués les premiers raccordements individuels à la fibre optique. Mais les renseignements en notre possession à ce moment précis, ne nous permettent pas d'être plus précis sur le calendrier définitif de ces raccordements. Nous reviendrons sur ce dossier lorsque nous serons en mesure d'appréhender ce calendrier.....



Comme annoncé dans l'édito du maire, 2021 sera l'occasion de revoir nos chemins ruraux et communaux. Avec une ferme volonté d'en revoir l'entretien et l'accessibilité ; l'allée des chênes, par exemple, mérite un soin particulier suite aux vents violents qui ont mis à mal de nombreux arbres. Des contacts ont été pris avec le département et l'intercommunalité afin de profiter de financements qui puissent nous aider à classer certains de ces chemins comme sentiers touristiques et de randonnées en effectuant une boucle autour d'Escoubès et rejoignant également pouts. Notre village mérite ce détour !

Dernière minute : Mise à jour du site de la commune.... Des liens avec la région.....le département... la communauté d'agglomération.... de nouvelles infos pratiques.... www.escoubes-pouts.com

Les Echos de l'intercommunalité

« **TLP** *mobilités* » : sur simple réservation téléphonique
le nouveau service de transport en commun proposé
dans votre commune par la CATLP :

Les horaires ? Pour aller où ?

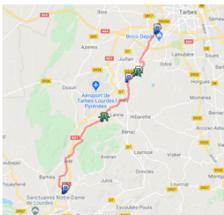
Les habitants de la commune d'**Escoubès-Pouts** bénéficient, toutes les semaines,
les **mardi après-midi, Jeudi après-midi et samedi matin**
de 3 déplacements à la demi-journée pour rejoindre le centre-ville de Lourdes.

1,00€ pour chaque voyage soit **2,00€** l'aller/retour !

Les horaires de départ et d'arrivées sont garantis.

- Le matin : Arrivée à Lourdes à 9h00 ; Départ de Lourdes à 11h30
- L'après-midi : Arrivée à Lourdes à 14h00 ; Départ de Lourdes à 17h00
- Les arrêts : **au lavoir pour les habitants d'Escoubès** et à **l'abribus pour les habitants de pouts**
- Pour réserver appelez l'agence commerciale de « TLP mobilités » au **05 62 93 13 93** (du lundi au vendredi de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00..... réservation possible de 7 jours jusqu'à la veille 17H00 de la date souhaitée)

Vous pouvez retrouver cette information complète sur le site de la CATLP ou sur le site de la commune et vous pouvez aussi télécharger l'application « TLP Mobilités » sur votre smartphone



Le Chemin vert..... Tarbes-Lourdes... 18,5km.... 4h40

- Au nord, relié au Trait Vert du Grand Tarbes, itinéraire 8 Le Bouscarou; Accès direct à environ 150 km de randonnée pédestre et cycliste.
- Au sud, possibilité d'accès aux sanctuaires de Lourdes, par Bartrès ou par le centre-ville ainsi qu'à la Voie Verte des Gaves, 18 km de randonnée pédestre et cycliste.

Entre ces deux extrémités, découverte de la plaine alluviale de l'Echez et du piémont pyrénéen en traversant les communes d'Adé, Juillan, Lanne et Louey.



Depuis peu... à Tarbes... vous disposez du service «Vélo Libre-service » Accédez à ce service via **tlp-mobilites.com**, rubrique Vélo Libre-Service ou **téléchargez l'application « TLP Mobilités »**.... Ce service est en cours d'installation sur la commune de Lourdes et sera disponible très prochainement....

A Lourdes, les vélos en libre-service seront situés place du Champ Commun, à l'espace Robert Hossein, au pont Vieux et à la Gare.

Vous pouvez retrouver cette information complète sur le site de la CATLP ou sur le site de la commune et vous pouvez aussi télécharger l'application « TLP Mobilités » sur votre smartphone

• 1 nouveau service de covoiturage à l'échelle de l'agglomération

Un service de covoiturage local et solidaire sera mis en ligne afin de mettre en lien les habitants de la CATLP et des alentours pour effectuer des trajets essentiellement réguliers et de courtes distances. Les habitants d'Escoubès-pouts qui seraient concernés peuvent se faire connaître auprès de la CATLP.

• 5 voitures électriques en libre-service

« TLP Mobilités » déploiera dès début 2021 un service de voitures électriques (5 Zoé) en libre-service. 3 stations à Tarbes et 1 à Lourdes ont été identifiées afin de faciliter l'accès à la voiture pour des besoins ponctuels.

Les Echos du SYMAT

Une évolution à venir sur notre commune : la TEOMI (Taxe Enlèvement des Ordures ménagères incitative). La différence ? Nous inciter à trier encore mieux et plus nos déchets valorisables. Mais un petit schéma valant mieux qu'un grand discours.....

LA TAXE INCITATIVE

Focus sur...

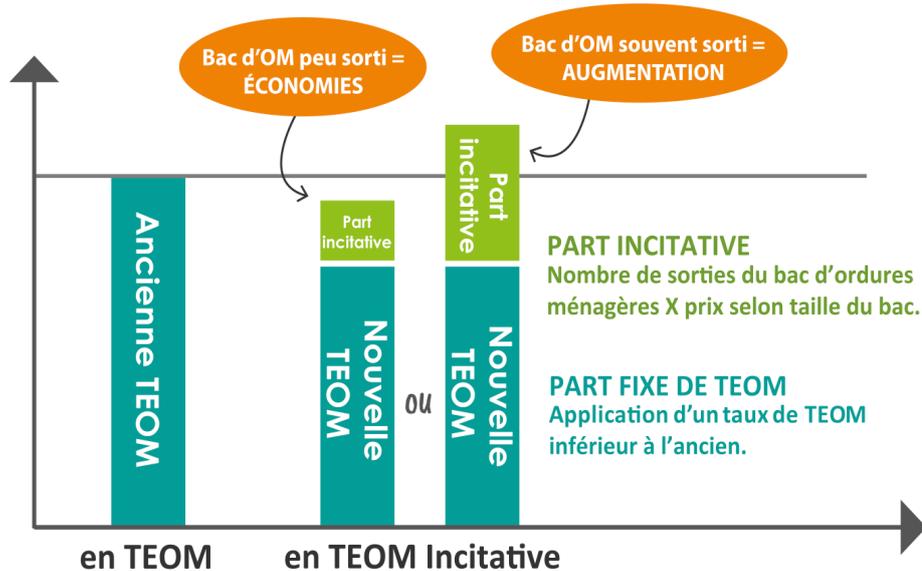
Depuis plusieurs années, le SYMAT met tout en œuvre pour relever un défi de taille : réduire le volume de déchets ménagers produit sur son territoire. Déjà présente sur une grande partie du territoire, la Taxe Incitative va ainsi être progressivement étendue, notamment sur les communes de la Haute-Bigorre et du Pays de Lourdes.

Actuellement, vous êtes redevable de la TEOM (sur votre Taxe Foncière) qui ne dépend pas de la quantité de déchets que vous produisez.

Demain, votre TEOM deviendra TEOMI avec un I pour Incitative car la TEOMI incite à maîtriser et réduire sa production d'ordures ménagères.

La TEOMI dépendra du volume d'ordures ménagères produit durant l'année : plus vous trie, compostez, évitez les suremballages, limitez le gaspillage alimentaire... moins votre part incitative sera élevée.

Zéro Déchet
ne signifie pas
taxe = 0.
Il existe une part fixe
en plus de la part
incitative.



Vous serez informés des modalités de mise en place de la TI sur votre commune au fur et à mesure de son déploiement ainsi que sur le site internet du SYMAT. Vous pourrez également suivre le nombre de vos collectes sur la rubrique « Mon compte » du site www.symat.fr.



Elle sera mise en place au cours de l'année 2021 dans notre commune. Des réunions d'information seront mises en place en salle communale afin d'explicitier les nouvelles modalités pratiques de cette nouvelle taxe.

Vente de bois à Escoubès-pouts !

Le conseil municipal a décidé de procéder à la vente de bois sur pieds sur des parcelles communales.

Si vous êtes intéressé, merci de remplir le coupon réponse ci-joint et de le déposer en mairie avant le 31 janvier 2021.

Courant février, après réception de toutes les demandes, nous vous informerons des modalités pratiques d'attribution des lots de bois.

Le Maire Yves CARDEILHAC



NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je suis intéressé par la vente de bois sur pieds. OUI NON